

REVUE ÉDITÉE AVEC LE CONCOURS DES CHAMBRES SYNDICALES FEDELEC

# CHAMPIONNAT « LE MONDE DE L'ÉLECTRICITÉ » : 30 ANS D'UN PARTENARIAT RÉUSSI

PARTENAIRES

Ecosystem  
EDEN  
EDF  
AG2R La Mondiale  
ASEC...

PRO TV

Colloque Avenir de la TNT :  
retours sur la seconde édition

LABEL  
QUALI  
RÉPAR  
Equipements Électriques et Électroniques

PROFESSION

# ELECTRICIEN TRONICIEN

N°22. HIVER

CONSTRUCTEUR

AVEC LES SOLUTIONS ECOMATIC,  
AFFICHER 19° PERMET DE RESSENTIR  
22° EN CONFORT

[WWW.FACEBOOK.COM/FEDELEC.FR](https://www.facebook.com/FEDELEC.FR)



Devenons l'énergie qui change tout.

# DANS L'ENTREPRISE DE JEREMY MÊME LE PARKING AGIT POUR LE CLIMAT.

En passant à la mobilité électrique, toutes les entreprises peuvent agir pour le climat.



RCS PARIS 532 081 317

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

# Sommaire

## 4 Edito

Réparation : un marché porteur pour des professionnels formés et passionnés

Par Gilles SAINT DIDIER, FEDELEC,  
Vice-Président fédéral, Délégué à la formation ..... 4

## 6 Partenaires

**ECOSYSTEM** - Label QualiRépar : un réseau en extension qui compte 531 d'entreprises de 1 à 2 personnes ..... 6

**EDEN** - Dix millions de logements chauffés par pompe à chaleur en 2030 : Équilibre des Énergies dévoile son étude et ses 24 propositions pour y parvenir ..... 8

**IZI BY EDF** - Solutions de recharge en copropriété pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables ..... 10

**AG2RLA MONDIALE** - Branchez-vous santé, le programme de prévention pour les entreprises et les salariés des branches professionnelles ..... 12

**ASEC** - En quoi l'ASEC peut vous être utile ..... 14

La filière accompagne le Plan de sobriété énergétique français ..... 16

**COEDIS** - COEDIS, née de la fusion FNAS et FDME ..... 17

**SMARTISAN** - Avec Smartisan, découvrez gratuitement les solutions simples pour gagner une demi-journée par semaine ! ..... 18

## 20 Pro TV

**AFNUM** - Colloque Avenir de la TNT : retours sur la seconde édition ..... 20

**ANFR** - Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus de 38 132 sites 5G et 62 618 sites 4G autorisés par l'ANFR en France ... 22

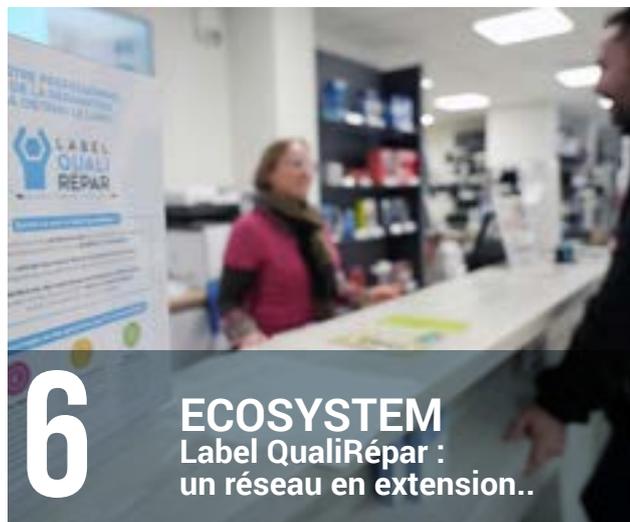
**CFA DUCRETET** - 30 ans après ..... 23

## 24 Formation

Championnat « Le Monde de l'électricité » : 30 ans d'un partenariat réussi ..... 24

## 26 Constructeurs

**ECOMATIC** - Avec les solutions Ecomatic, afficher 19° permet de ressentir 22° en confort ..... 26



## 6 ECOSYSTEM

Label QualiRépar : un réseau en extension..



## 18 SMARTISAN

Gagner une demi-journée par semaine !



## 26 ECOMATIC

Afficher 19° permet de ressentir 22° en confort

### Encarts libres

Suppléments FEDELETTRE  
Poster-Quiz "Risques professionnels et bonnes pratiques"

Revue édité avec le concours de :  
CSAE - FEDELEC Île de France,  
COPRATTEL - FEDELEC 67,  
SAMEEE - FEDELEC 27,  
Adhérents de FEDELEC - Fédération  
Nationale des Professionnels de  
l'Électricité et de l'Électronique  
www.fedelec.fr

**Rédaction :**  
Rédactrice en chef : Valérie Picton  
E-mail : info2014@fedelec.fr

**Administration :**  
Communications et Partenariats  
1 place Uranie  
94345 JOINVILLE LE PONT CEDEX  
Tél : 01.43.97.31.30

**Maquette et impression :**  
Imprimerie Sodal - 20 route de Villandraut  
CS 40001 - 33213 LANGON Cedex

Liste des annonceurs :  
EDF (P2) - FEDELEC (P4) - ECOSYSTEM (P.7)  
ENEDIS (P13) - BE POSITIVE (P27)  
FAF CEA (P32)

ISSN 2275-6434



# FEDELEC

PROFESSIONS ELECTRICIENS ELECTRONICIENS

La Fédération Nationale  
des Professionnels Indépendants  
des métiers de ...

- Electricité
- Electronique
- Equipements
- Sécurité
- Communications
- Maîtrise de l'énergie
- Electroménager
- Multimédia
- Installation
- Réparation-SAV...

Réunir  
Informier  
Former  
Conseiller  
Représenter  
Défendre  
Promouvoir...

ADHÉRENTE  
**cnams...**  
FABRICATION & SERVICES

[www.fedelec.fr](http://www.fedelec.fr)

AFFILIÉE  
**U2P** union  
des entreprises  
de proximité

## Réparation :

## un marché porteur pour des professionnels formés et passionnés



PAR GILLES SAINT DIDIER, FEDELEC,  
VICE-PRÉSIDENT FÉDÉRAL, DÉLÉGUÉ À LA FORMATION

FEDELEC a toujours défendu la réparation, même aux composants, et ce, depuis des décennies. Nous sommes des précurseurs car dans une période qui n'est pas si lointaine, qui a quand même duré plus d'une dizaine d'années, les métiers de la réparation ont beaucoup souffert en raison de la perte d'appétit des consommateurs pour ce qui représentait jusque-là un acte d'une grande banalité : RÉPARER ! Fort heureusement, depuis près de 4 ans maintenant, les impératifs environnementaux ont permis de renverser la situation, et amené à la prise de conscience que l'économie linéaire (produire-consommer-jeter) mène droit à une impasse pleine de chaos.

La découverte de l'économie circulaire s'est faite à marche forcée. Elle a fini par se concrétiser avec la loi AGECE parue en 2020, visant à réduire les déchets et favoriser le recyclage et le réemploi des produits. L'envie de respecter la durée de vie pour laquelle les appareils sont conçus a peu à peu retrouvé sa place dans le raisonnement économique, politique et sociétal. Pour les métiers de FEDELEC, cette évolution est d'autant plus importante que ce qui se passe pour les produits EGP devrait être étendu à une grande partie des équipements électriques.

Mais alors que la demande des consommateurs en matière de réparation ne cesse de croître, on constate un manque criant de techniciens, de réparateurs qualifiés et l'absence de formations adaptées. Deux nouveaux dispositifs complémentaires vont bientôt répondre à

ces besoins : un Certificat de Qualification Professionnelle, qui vient d'être accepté par l'ensemble de la branche électronique, et une formation de Réparateur Conseil d'Équipements Électriques et Électroniques (RC3E) de niveau 4.

De quoi motiver les professionnels de demain.

Les métiers de réparation, de « l'élec » et de l'artisanat sont des métiers de passion. Comme tous les autres, plus on les pratique, plus on a de l'expérience, plus on apprend, plus cette passion grandit.

Pour cela, il faut une formation de base de qualité, qui permettra ensuite d'évoluer sans peine. Car les produits évoluent très vite et nécessitent aujourd'hui de connaître l'électricité, l'électrotechnique, l'électronique, voire l'informatique. Tout cela ne s'apprend pas en 6 mois.

En outre, il n'y a pas que la technique dans ces métiers. La relation humaine a une très grande importance.

L'époque des techniciens qui ne résonnaient que technique, est finie depuis bien longtemps. L'activité commerciale n'est surtout pas à négliger, car avant d'intervenir pour un client il faut très souvent lui vendre une solution. Et là, le technicien doit avoir des qualités de vendeur.

FEDELEC accompagne les professionnels d'aujourd'hui et prépare ceux de demain. Car nous sommes persuadés, depuis toujours, que nos métiers sont des métiers d'avenir, tant sur le plan individuel (ils permettent de développer une activité porteuse) que sur celui de la planète, qu'il faut préserver par tous moyens. ■



LABEL  
QUALI  
RÉPAR

Qu'est-ce que le Label QualiRépar ?

Le label est attribué à des professionnels de la réparation d'équipements électroménagers, électroniques, gaziers et plomberie. Il vient valider leur savoir-faire et la qualité de leur travail pour diagnostiquer les pannes et effectuer les réparations. Il est attribué par des organismes indépendants (Bureau Veritas, AFNOR, etc.) après un audit rigoureux et une évaluation de la qualité de leur travail.

# Label QualiRépar : un réseau en extension qui compte 53%<sup>1</sup> d'entreprises de 1 à 2 personnes

Crédit photo François DABURON

Depuis le lancement du Label QualiRépar en avril dernier, le réseau de réparateurs labellisés est constitué de 365 sites labellisés, ce qui représente déjà 1 436 techniciens répartis dans toute la France. Plus de 1 000 entreprises supplémentaires sont en cours de labellisation, ce qui permettra au réseau de s'étendre significativement dès le premier trimestre 2023.



## UN RÉSEAU OUVERT À TOUS LES PROFILS DE RÉPARATEURS

Artisan réparateur, réparateur industriel, SAV de fabricant et distributeur : le label QualiRépar s'adresse à tous sur l'ensemble du territoire français, DROM-COM compris. **Actuellement, les entreprises labellisées sont majoritairement des TPE-PME : 53% ont 1 à 2 salariés et 37% en comptent 3 à 100.** Les entreprises multisites représentent quant à elles 10% des acteurs labellisés.

Être labellisé QualiRépar, c'est **être reconnu** pour son savoir-faire, gagner en visibilité grâce à l'annuaire des réparateurs dédié et **contribuer à la transition écologique**. C'est aussi une manière de **se démarquer de la concurrence** en proposant des réparations moins chères sur les appareils électriques et électroniques hors garantie.

## UN PRIX DE RÉPARATION RÉDUIT POUR VOS CLIENTS

Le bonus réparation a été lancé le 15 décembre 2022. Depuis cette date, les consommateurs qui font appel à un réparateur labellisé QualiRépar peuvent bénéficier d'une **réduction immédiate allant de 10 € à 45 € sur la réparation de leurs appareils électriques**.

Déjà **31 types d'équipements sont éligibles** : aspirateur, lave-linge, lave-vaisselle, réfrigérateur, téléphone portable, téléviseur, centrale-vapeur, cuisinière, perceuse, grille-pain, machine

à café etc. Une liste qui s'enrichira chaque année pour couvrir jusqu'à 44 types de produits en 2025.

## REJOINDRE LE RÉSEAU QUALIRÉPAR

Vous souhaitez vous faire labelliser ? Pour vous accompagner dans votre démarche, **ecosystem** vous met à disposition un **kit du candidat**, et vous propose **un accompagnement personnalisé par un téléconseiller** qui pourra vous aider à compléter votre dossier en ligne. Ces deux services sont gratuits.

Bon à savoir : **les frais de labellisation sont pris en charge à 70%** par les éco-organismes. Pour un réparateur à son compte, le coût total est de 1 490 € HT, dont il ne reste à sa charge que 447 € HT pour une labellisation d'une durée de 3 ans. ■

En savoir plus sur le label QualiRépar et télécharger le kit du candidat :  
[WWW.ECOSYSTEM.ECO/LABEL-QUALIREPAR](http://WWW.ECOSYSTEM.ECO/LABEL-QUALIREPAR)  
 Prendre contact avec l'un de nos téléconseillers : 01 84 88 08 14



Crédit photo François DABURON

1. Chiffres mis à jour le 10 janvier 2023



**AVEC  
QUALIRÉPAR,  
MES CLIENTS PAYENT  
MOINS  
CHER  
ET MOI  
J'INVESTIS  
DANS  
L'AVENIR.**

Obtenir le label QualiRépar, c'est être reconnu pour son savoir-faire, proposer des réparations moins chères sur les appareils électriques, gagner en visibilité et contribuer à la transition écologique. Faites votre demande de labellisation sur

[WWW.ECOSYSTEM.ECO/LABEL-QUALIREPAR](http://WWW.ECOSYSTEM.ECO/LABEL-QUALIREPAR)



EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES

**ecosystem**



Photo conseils-thermiques.org

## Dix millions de logements chauffés par pompe à chaleur en 2030 :

# Équilibre des Énergies dévoile son étude et ses 24 propositions pour y parvenir



Face à la crise de l'énergie et à l'urgence climatique, les Français sont appelés à la sobriété mais se demandent comment agir rapidement et à la bonne échelle. La France est aujourd'hui leader en Europe dans le domaine des pompes à chaleur et dispose d'une base industrielle solide ainsi que d'un vaste réseau d'installateurs.

Dans ce contexte, Équilibre des Énergies recommande un déploiement massif des pompes à chaleur et dévoile ses 24 propositions pour y parvenir.



« La crise de l'énergie est appelée à durer : il est urgent d'activer les leviers les plus efficaces pour réduire la demande en énergie et les consommations de gaz et de fioul. Pour contribuer à ce mouvement, j'appelle au lancement d'un plan massif de déploiement des pompes à chaleur qui est à même d'avoir un impact décisif », a déclaré Brice Lalonde, ancien Ministre de l'Environnement et Président d'Équilibre des Énergies.

### LES POMPES À CHALEUR : UNE SOLUTION QUI COCHE TOUTES LES CASES

Les pompes à chaleur sont des équipements énergétiquement efficaces, bas-carbone, économiques et fiables. Elles peuvent se substituer aux chaudières fossiles et réduire ainsi notre dépendance aux hydrocarbures. Elles peuvent également venir en remplacement des convecteurs électriques qui équipent encore quelque huit millions de logements, réduisant d'autant l'appel de puissance sur les réseaux.

Ce mode de chauffage, qui utilise la chaleur de l'air ou du sol pour chauffer l'habitat, constitue une solution mature. Plus de treize millions de pompes à chaleur ont déjà été installées au sein de l'Union européenne depuis 2014<sup>1</sup> et La Commission européenne souhaite qu'il en soit déployé 30 millions de nouvelles d'ici à 2030<sup>2</sup>. L'Agence Internationale de l'énergie, dans le rapport «The future of heat pumps » qu'elle vient de publier, prône l'accélération de leur développement.

## LA FRANCE DOIT ALLER PLUS LOIN QUE L'UNION EUROPÉENNE

Forte d'une filière industrielle de premier ordre, la France a la capacité d'être plus ambitieuse. Ainsi, Équilibre des Énergies propose que 60 % du parc de bâtiments soient équipés de pompes à chaleur en 2050 (soit environ 20 millions de logements – contre 2 millions en 2020).

Outre son intérêt énergétique et climatique, un plan massif de déploiement des pompes à chaleur permettra de consolider la place de la France en tant que leader européen et de créer de nombreux emplois. Actuellement, la filière pompe à chaleur génère un chiffre d'affaires de 6,2 milliards d'euros et occupe 45 000 emplois. Selon l'étude réalisée par Équilibre des Énergies, ces chiffres peuvent être triplés à l'horizon 2030.



## 24 PROPOSITIONS POUR DÉPLOYER MASSIVEMENT LES POMPES À CHALEUR EN FRANCE

Ces objectifs sont réalistes mais supposent un ajustement de la réglementation et l'accompagnement de l'effort de réindustrialisation de notre pays. Il est donc nécessaire de lever au plus vite un certain nombre de barrières et de mettre en place des mesures de soutien appropriées, en veillant à ce que de nouvelles contraintes, notamment sur l'usage des fluides frigorigènes, ne viennent pas contrarier leurs effets.

C'est pourquoi, Équilibre des Énergies propose 24 mesures pour déployer massivement les PAC en France. Parmi celles-ci :

- Équilibre des Énergies ne souhaite pas opposer rénovation des installations thermiques et amélioration du bâti. Les deux sont nécessaires mais le mieux est l'ennemi du bien : les contraintes de ressources font que le parcours de rénovation ne peut souvent se concevoir qu'en plusieurs étapes. Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE), même s'il n'est pas parfait, est l'outil permettant de baliser une trajectoire de progrès, en associant efficacité énergétique et réduction des émissions de CO<sub>2</sub>, en apportant à chaque étape franchie un soutien approprié. **Équilibre des Énergies recommande d'indexer les soutiens financiers prévus par MaPrimeRénov' et les CEE sur le nombre de sauts de classe réalisés dans le DPE.**

- Des millions de logements n'ont pas de circuit d'eau chaude et beaucoup sont encore équipés de vieux convecteurs électriques. Pour améliorer sensiblement la performance de ces logements et réduire les appels de puissance en période froide, la pompe à chaleur air/air est une solution pertinente. Or celle-ci est absente de la principale aide gouvernementale : MaPrimeRénov'.

**Équilibre des Énergies propose de rendre éligibles les pompes à chaleur air/air au dispositif MaPrimeRénov'.** ■

## Les 24 recommandations d'Équilibre des Énergies

**Doter le réseau électrique d'un maximum de marge de manœuvre pour permettre un développement des PAC en toute sérénité**



La montée en puissance du déploiement des PAC au cours des prochaines décennies pourrait, selon certains, avoir un impact négatif sur la stabilité du réseau électrique. Les travaux menés par Équilibre des Énergies montrent que cette croissance ne portera pas atteinte de façon significative à la robustesse du réseau.

Dans un contexte d'électrification des autres usages, Équilibre des Énergies propose cependant de prendre des mesures, spécifiques au secteur du bâtiment, permettant de disposer d'un maximum de marge de manœuvre.

- 1 Encourager, par le mécanisme des CEE notamment, l'installation dans les logements de systèmes connectés de pilotage des PAC et des équipements de chauffage associés afin de permettre une gestion des températures pièce par pièce et la mise en œuvre éventuelle par un opérateur (fournisseur d'électricité ou agrégateur) de services de flexibilité.
- 2 Encourager en parallèle, par le biais de la tarification, le développement de ces systèmes :
  - tarifications du type Tempo ;
  - révision de la part puissance dans la tarification réseau ;
  - répercussion sur le consommateur d'une part de la rémunération de la flexibilité par le réseau.
- 3 Engager le remplacement des anciens convecteurs électriques par des solutions plus performantes.

**Définir la juste place de la PAC hybride, solution pertinente pour certaines rénovations**

Des contraintes technico-économiques propres à environ 5 à 10 % du parc de maisons individuelles existantes font de la PAC hybride – c'est-à-dire faisant appel à un combustible pour l'appoint en période de grand froid – une solution appropriée à ce type de situations.

Pour s'assurer que les PAC hybrides apportent une contribution positive à la transition énergétique, Équilibre des Énergies appelle à mettre en place un soutien sélectif à la PAC hybride se basant sur des critères précis.

- 4 Prendre en compte dans la détermination de la performance des PAC hybrides, le taux de couverture de l'ensemble des besoins thermiques du logement, y compris les besoins en eau chaude sanitaire.
- 5 Prendre en compte dans le moteur de calcul du DPE le taux de couverture potentiel des PAC hybrides et non plus le taux forfaitaire de 80 %, avec un calcul basé sur une stratégie de régulation fondée sur l'optimisation de la facture énergétique.

Comment décarboner la France ? Un plan massif de développement des pompes à chaleur s'impose. Équilibre des Énergies

Consulter l'étude : Comment décarboner la France ? Un plan massif de développement des pompes à chaleur s'impose :

[HTTPS://EQUILIBREDEENERGIES.ORG/PDF/202211\\_ETUDE\\_PAC\\_EDN.PDF](https://equilibredeenergies.org/pdf/202211_etude_pac_edn.pdf)

Consulter les 24 propositions d'équilibre des énergies :

[HTTPS://EQUILIBREDEENERGIES.ORG/PDF/202211\\_24\\_PROPOSITIONS\\_ETUDE\\_PAC.PDF](https://equilibredeenergies.org/pdf/202211_24_propositions_etude_pac.pdf)

**FEDELEC EST MEMBRE FONDATEUR ET ADHÉRENTE D'EQUILIBRE DES ENERGIES**

1 EHPA\_Market\_Report\_2021.

2 REPowerEU: Action européenne conjointe pour une énergie plus abordable, plus sûre et plus durable. Communication de la Commission européenne du 8 mars



# Solutions de recharge en copropriété pour véhicules électriques et véhicules hybrides rechargeables

2ÈME PARTIE : LES OFFRES IZI ET LES AIDES FINANCIÈRES

Rappelons qu'IZI by EDF est la marque grand public d'EDF portant les services de la mobilité électrique pour les particuliers, les copropriétés et les professionnels. IZI by EDF propose un parcours client simple et un accompagnement sur l'intégralité du projet, de l'installation au SAV.



## L'OFFRE COLLECTIVE CONFORT : UNE SOLUTION COMPLÈTE ET ÉVOLUTIVE DE RECHARGE POUR LES COPROPRIÉTÉS.

A travers son offre CONFORT, IZI by EDF propose à la copropriété une solution complète répondant à ses besoins de recharge, pré-équipant jusqu'à 100% du parking et laissant une pleine autonomie aux copropriétaires dans leur gestion de la recharge.

La solution CONFORT permet ainsi de **répondre aux besoins de recharge actuels** dans la copropriété et **facilitera les équipements futurs** grâce au pré-équipement des places de parking.

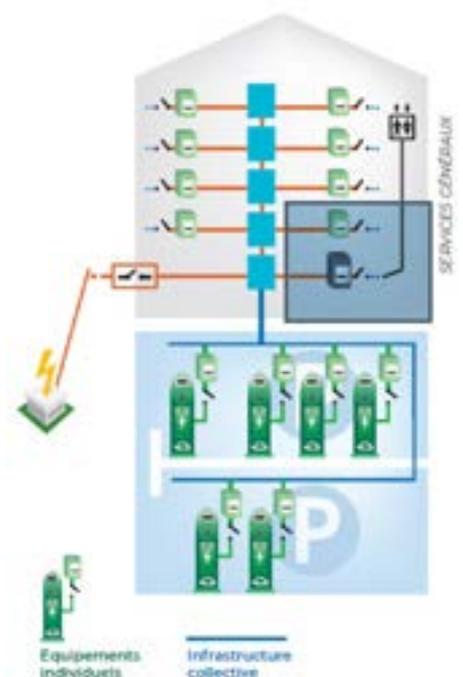
IZI by EDF accompagne la copropriété pour élaborer le projet, suit l'installation de l'infrastructure collective dans la

résidence et gère celle des bornes privées des résidents. Chaque résident est ensuite libre d'utiliser son point de charge privatif de manière sécurisée et indépendante.

L'offre CONFORT est une solution soumise au **vote de l'Assemblée Générale** de la copropriété.

Les infrastructures individuelles feront l'objet de devis individuels pour chaque résident (propriétaire ou locataire) concerné par l'installation d'une borne de recharge privatif.

Après l'installation de l'infrastructure collective, aucune gestion n'est à prévoir pour le syndic. L'accès aux bornes est sécurisé. Chaque résident dispose d'un point de charge privatif



qu'il gère de manière indépendante grâce à un compteur individuel et à son propre contrat d'électricité : donc pas de service de gestion à payer pour assurer la répartition des consommations d'électricité.

### Les plus

- Une solution de recharge simple, avec une gestion indépendante de chaque résident
- Une facturation directe et simple
- Une valorisation du patrimoine
- Un pré-équipement des places de parking qui permettront d'optimiser les travaux d'équipements pour de futures bornes, sans nouveau vote en AG

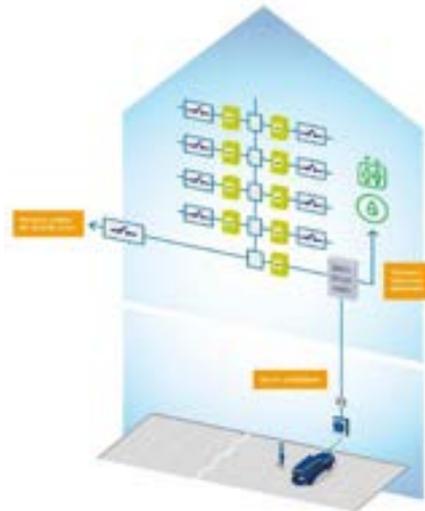
## L'OFFRE INDIVIDUELLE PRIMO: UNE SOLUTION INDIVIDUELLE COMPLÈTE QUI FACILITE LA RECHARGE.

Pour mémoire, il est fortement recommandé d'étudier la possibilité de mener un projet collectif de recharge dans la copropriété (offre Confort), qui permet de mutualiser les coûts de l'infrastructure et surtout d'apporter une

solution évolutive afin préparer le futur. Toutefois, lorsque ces solutions collectives ne sont pas possibles, la solution PRIMO est une solution individuelle qui permet de répondre à un besoin de recharge actuel dans le cadre du « droit à la prise ».

IZI by EDF accompagne le particulier pour élaborer son projet de mobilité électrique dans le cadre de l'offre PRIMO et se charge d'installer sa borne de recharge dans sa copropriété.

L'offre PRIMO est une solution non soumise au vote de l'Assemblée



Générale de la copropriété. La demande de raccordement et d'installation de borne privative ne fait l'objet que d'une simple information en Assemblée Générale.

Le contrat d'électricité associé à la borne est celui de la copropriété pour les services généraux. Le gestionnaire de copropriété facture les consommations de la borne sur la base du relevé du compteur.

### Les plus

- Une solution de recharge simple
- Pas de nouveau contrat d'électricité à souscrire
- Une valorisation du patrimoine
- Une solution rapidement déployable dans la plupart des cas. ■

## LES AIDES DISPONIBLES

De nombreuses primes et subventions ont été mises en place pour encourager et faciliter le développement de la mobilité électrique et l'implantation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques dans les résidences collectives.

**Dans le cadre de la solution CONFORT, ces aides financières\*, cumulatives, vous permettent de financer votre projet.**

### Bénéficiez de la prime ADVENIR



- ✓ La prime ADVENIR est une aide financière couvrant 50% du prix de l'installation et de la fourniture de l'infrastructure de charge individuelle allant jusqu'à 960 € HT par point de charge pour les parkings à usage privatif en résidentiel collectif.
- ✓ La copropriété bénéficie également de la prime ADVENIR « Infrastructure collective en copropriété »\*\* qui finance 50% du coût de l'infrastructure collective (hors installation des bornes). Elle est plafonnée à 8 000 € jusqu'à 100 places de parking (plus 75 € par place de parking au-delà). Concernant les travaux de voiries en extérieur potentiellement nécessaires pour l'infrastructure collective, l'aide est plafonnée à 3 000 €.
- ✓ Ces primes sont cumulables avec d'autres aides nationales ou locales.

IZI by EDF vous accompagne et vous aide à constituer votre dossier de demande d'aide ADVENIR « Infrastructure collective en copropriété »  
La prime ADVENIR individuelle (de 960€ par point de charge) est avancée par IZI by EDF qui se charge de constituer les dossiers de vos résidents.

### Le taux de réfaction d'ENEDIS

- ✓ La création de la colonne horizontale prévue dans le cadre de la solution CONFORT bénéficie d'une prise en charge de 40%

Ce taux de réfaction de 40% sera directement appliqué à votre devis ENEDIS

### La réduction du taux de TVA

- ✓ Bénéficiez d'un taux de TVA réduit à 5,5%\*\*\* pour l'achat de vos infrastructures de recharge collectives et individuelles (dans le cas de prises renforcées, vous pouvez bénéficier d'un taux de TVA réduit à 10%)

Ce taux s'applique à tous les immeubles construits depuis plus de 2 ans

### Les aides régionales et locales

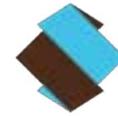
- ✓ De nombreuses collectivités mettent en place des aides spécifiques pour les copropriétés, qui sont cumulables aux aides nationales

Pensez à vous renseigner sur les aides disponibles au niveau local et à bien regarder les critères d'éligibilité qui leur sont propres

### Le crédit d'impôt sur le revenu

- ✓ Le crédit d'impôt est une aide fiscale couvrant 75% des dépenses effectuées pour l'achat d'une borne de recharge à domicile, et plafonnée à 300€

Cette aide s'applique aux propriétaires et locataires pour l'installation d'une borne dans leur habitation principale ou secondaire



# Branchez-vous santé, le programme de prévention pour les entreprises et les salariés des branches professionnelles

«Branchez-vous santé» est le programme de prévention destiné aux entreprises et aux salariés des branches professionnelles partenaires du Groupe pour développer une culture de prévention. Découvrez les garanties et services prévention prévus dans le cadre de votre contrat santé et/ou prévoyance de branche. ■



## Programme de prévention à destination des branches professionnelles

**3** Enjeux prioritaires de santé et de société



**2** Dispositifs de détection et d'accompagnement



**1** Démarche de sensibilisation



## Les garanties du programme Branchez-vous santé – CONTRAT PRÉVOYANCE

Actions en lien avec le traitement des cancers et la prévention de leurs récurrences	
Aide à la décision thérapeutique, notamment opératoire, d'un cancer (la pertinence médicale de cette aide est subordonnée à l'avis des médecins en charge du patient (oncologues ; chirurgien...).	<p><b>Nature de l'action :</b> prise en charge d'un forfait d'acte d'analyse aboutissant à la modélisation 3D des structures anatomiques et pathologiques d'un patient visibles à partir de son image médicale 3D (Scanner ou IRM) pour un patient ayant une suspicion de cancer opérable.</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Les personnes assurées au titre du présent régime (assuré principal et ayant-droit le cas échéant)</p> <p><b>Niveau de prise en charge :</b> A hauteur de 650 € HT/acte.</p>
Prévention des récurrences de cancers	<p><b>Nature de l'action :</b> Programme d'accompagnement progressif et personnalisé de lutte contre les récurrences après un traitement de cancers à partir des interventions non médicamenteuses suivantes : activité physique adaptée, alimentation et engagement motivationnel. Accompagnement d'une durée de 3 à 12 mois selon un niveau d'intervention et de progression défini par les professionnels de santé du programme.</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Les personnes assurées au titre du présent régime (assuré principal et ayant-droit le cas échéant)</p> <p><b>Niveau de prise en charge :</b> prise en charge totale et directe du coût du programme.</p>
Bilans de prévention	
Bilan de prévention personnel	<p><b>Nature de l'action :</b> Accès à un bilan personnel de prévention en ligne permettant une analyse des habitudes de vie et des conseils personnalisés en prévention.</p> <p><b>Bénéficiaires :</b> Les personnes assurées au titre du présent régime (assuré principal et ayant-droit le cas échéant)</p> <p><b>Niveau de prise en charge :</b> prise en charge totale et directe du coût du programme.</p>

En savoir plus : [HTTPS://WWW.AG2RLAMONDIALE.FR/CONVENTIONS-COLLECTIVES-NATIONALES/PREVENTION](https://www.ag2rlamondiale.fr/conventions-collectives-nationales/prevention)

# Hier, détecter vos bâtiments publics énergivores était compliqué. Aujourd'hui, vous avez les clés.

Avec Linky, Enedis est capable de mesurer la consommation énergétique des bâtiments publics, et de détecter ceux qui sont énergivores, afin de lancer leur rénovation. Comme à Cognac, où l'école Victor Hugo a réalisé une économie d'électricité de près de 10%\*.



**Bienvenue dans  
la nouvelle France électrique**

# En quoi l'ASEC peut vous être utile

L'Association Sécurité Électrique et Conformité (ASEC), dont FEDELEC est membre, a été créée en 2008 par des organismes, des industriels et des entreprises du monde de l'installation électrique. Elle contribue à éliminer les produits d'équipement électrique avec risques graves ou non conformes commercialisés sur le marché français.



L'ASEC vise à garantir un marché des équipements électriques sûr, sain et loyal. Ses objectifs : assurer la sécurité des biens et des utilisateurs d'équipements électriques ; contribuer à enrayer la prolifération des appareils électriques présentant des risques graves pour les consommateurs ; contribuer à renforcer les actions des autorités de surveillance du marché.

## UN PROCESSUS RIGoureux

L'ASEC applique un processus rigoureux pour détecter et valider les risques graves liés à certains produits électriques, puis mettre en œuvre les actions qui en découlent vis-à-vis des consommateurs, des professionnels et des pouvoirs publics, dans le respect du droit de la concurrence.

Ce processus en trois temps (voir schéma page suivante) comprend d'abord une phase de détection à partir d'un échantillonnage de produits. Vient

ensuite une phase d'analyse des produits prélevés (expertise technique, tests, évaluations des risques) débouchant sur la mise en place d'actions de surveillance, de sensibilisation et de communication.

L'association intervient pour les secteurs résidentiel, tertiaire et industrie dans les multiples canaux d'approvisionnement des équipements : distribution professionnelle, grandes surfaces de bricolage, vente à distance, sites web marchands et plateformes e-Commerce. Les équipements électriques ciblés sont les appareils de protection (disjoncteurs et interrupteurs différentiels), les appareillages d'installation (interrupteurs, prises de courant) et les automatismes (disjoncteurs moteur, relais thermiques, contacteurs).

## BILAN 2008-2022

En 14 ans d'existence, l'ASEC a ouvert plus de 1600 dossiers d'analyses.

Ont été étudiés 350 dossiers concernant des interrupteurs différentiels et des disjoncteurs en approvisionnement par la distribution professionnelle. Parmi ceux-ci, 29 appareils électriques présentant des risques graves ont été identifiés, soit 8%. A noter : la forte présence d'équipements portant la marque NF. 100 marques commerciales sont présentes sur le marché français.

L'ASEC intervient également dans l'e-commerce, un secteur en pleine progression. Ainsi, le chiffre d'affaires de l'e-commerce en France en 2021 s'élève à 129 milliards d'euros pour les particuliers (+15% vs 2020) avec 41,6 millions de consommateurs, et à 150 milliards d'euros en B2B avec 50% des entreprises. On compte 196 000 sites marchands en 2021 (+11% vs 2020). 5,5% des sites concentrent 90% du chiffre d'affaires. 38% des achats sont des produits techniques et électroménagers. L'ASEC a procédé à l'analyse de 650 Interrupteurs différentiels et



# Une méthode bien rodée



## Détection

- Tous appareils accessibles sur le marché / Tous canaux
- Echantillonnage sur initiative ASEC
- 1<sup>er</sup> filtre = marque de conformité

## Analyse

- Expertise technique
- Tests par laboratoire accrédité
- Evaluation du risque via le site web de la Commission Européenne : Risk Assessment Guidelines

## Actions

- Transfert aux autorités de surveillance de marché ou au LCIE
- Sensibilisation des acteurs
- Communication, information

disjoncteurs via la visite de 33 sites internet (étude logistique, analyse technique et test). 215 marques commerciales ont été identifiées : 36 étaient connues de l'ASEC et 179 étaient des nouvelles.

De même ont été analysées 600 prises de courant et va-et-vient (une étude est en cours de finalisation), avec 43 sites internet visités. 180 marques commerciales ont été identifiées : 20 connues par l'ASEC et 160 nouvelles.

### PREMIÈRE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Du 15 mars au 15 mai 2021, l'ASEC a développé avec Promotelec une campagne de communication digitale. Il s'agissait de sensibiliser le grand public sur les risques encourus à installer des appareils dangereux ou non conformes, principalement achetés en ligne. Les messages sont passés grâce à des vidéos, des explications et des recommandations sur le site de Promotelec, des diffusions sur Facebook et Instagram et l'insertion de bannières sur des sites grand public. Avec 330 000 vues des vidéos complètes et 95 800 connexions sur le site Promotelec, cette opération représente un beau succès pour une première !

### PERSPECTIVES 2022-2025

Dans la poursuite de ses activités, il s'agit pour l'ASEC de « *Rester vigilant et consolider notre action* » : faire reconnaître l'ASEC comme instance privée par les autorités publiques suivant la nouvelle Directive européenne sur la Surveillance du marché ; finaliser l'étude sur les appareillages (va-et-vient et prises de courant) en approvisionnement par le e-commerce ; maintenir la surveillance sur les appareils électriques de protection ; étendre la surveillance du marché à d'autres types d'appareils, types de risques, types de non-conformité, ... et continuer d'informer le Grand Public par des campagnes percutantes. ■



**Disjoncteurs,  
différentiels  
PRÊT À ACHETER  
N'IMPORTE QUOI ?**

Présentation et activités de l'ASEC :  
[HTTPS://WWW.SECURELECTRIQUE.COM/](https://www.securelectrique.com/)

Campagne sécurité 2021 :  
[HTTPS://WWW.SECURELECTRIQUE.COM/ACTUALITES/](https://www.securelectrique.com/actualites/)

Campagne sécurité 2021 :  
[HTTPS://PARTICULIERS.PROMOTELEC.COM/SECURITE-DES-PRODUITS-ELECTRIQUES-COMMENT-BIEN-ACHETER-EN-LIGNE/](https://particuliers.promotelec.com/securite-des-produits-electriques-comment-bien-acheter-en-ligne/)



# La filière accompagne le Plan de sobriété énergétique français

Dans une tribune publiée jeudi 27 octobre, FEDELEC et 6 autres organisations professionnelles des filières du bâtiment s'engagent à accompagner particuliers, entreprises et collectivités pour réduire leur consommation d'énergie. Voici le texte dans son intégralité.

« Le contexte actuel, marqué par une crise géopolitique et climatique d'envergure, a placé sous forte tension nos économies et nos sociétés. A cela, le gouvernement a enjoint les Français, entreprises, ménages, collectivités à mettre en place des mesures de réduction des consommations énergétiques pour cibler une baisse globale de 10% en deux ans. A donc été présenté, le 6 octobre dernier, le plan de sobriété national, accompagné d'une série de 15 mesures phares et d'urgence.

Le secteur du bâtiment, et notamment du second œuvre, et leurs acteurs répartis au sein de nombreuses filières (électrique, sanitaire-chauffage, décoration...) ont pris pleinement conscience des enjeux environnementaux et jouent un rôle prépondérant dans cette action en tant qu'acteurs majeurs de la transition énergétique. En effet, les solutions de pilotage mais également les produits et autres solutions innovants, capables de permettre aux ménages, aux entreprises,

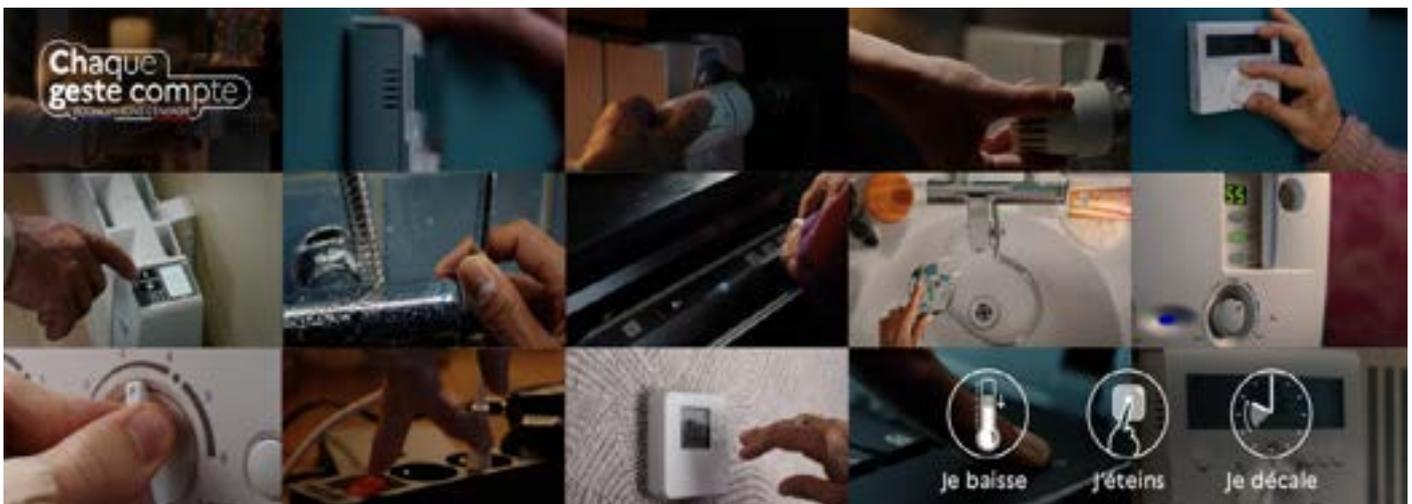
aux collectivités territoriales et aux services publics... de moins consommer, seront au cœur du dispositif.

Aussi, avec le soutien et la collaboration des syndicats et fédérations d'entrepreneurs, d'artisans et d'installateurs-intégrateurs de leurs filières, COEDIS et la FND, regroupées au sein de la Confédération GEOD, et leurs adhérents lancent un travail d'accompagnement au sein de la chaîne de la valeur pour assurer, in fine, que les commerces, ménages et collectivités puissent bénéficier des solutions les mieux adaptées à leurs besoins afin de leur permettre de maîtriser leurs consommations et répondre ainsi aux enjeux de sobriété énergétique demandés et nécessaires.

En effet, les produits (thermostats, éclairages, peintures réfléchissantes, système d'isolation thermique par extérieur, systèmes de ventilation,...) et solutions de pilotage (robinets

thermostatiques intelligents, gestion pilotée, passerelles intelligentes...), essentiels pour atteindre ces objectifs, requièrent l'expertise technique à la fois des distributeurs spécialisés, dans leur rôle de conseil et d'accompagnement personnalisés, et des installateurs-intégrateurs professionnels et des entrepreneurs et artisans du BTP pour identifier et installer les solutions les mieux adaptées et efficaces.

Les signataires de cette tribune s'engagent donc à répondre aux besoins d'accompagnement et de conseils en termes de rénovation énergétique et de réduction des consommations de tous les acteurs qui seront amenés à entreprendre des mesures en la matière et/ou ayant annoncé leur volonté de s'inscrire dans cette démarche : fédérations professionnelles, syndicats, entreprises, commerces, collectivités, ménages... » ■



crédit photo ecologie.gouv.fr

# COEDIS, née de la fusion FNAS et FDME



Lors du dernier congrès FEDELEC, Roland Mongin, Délégué Général, est venu présenter la nouvelle fédération COEDIS.



Dans un contexte où les enjeux réglementaires, environnementaux, digitaux et sociétaux sont de plus en plus prégnants et impactants pour les distributeurs professionnels de matériel électrique, génie climatique et pour les distributeurs professionnels de sanitaire, chauffage et canalisations, la FDME et la FNAS ont décidé d'unir leurs forces et leurs compétences au sein d'une nouvelle entité.

La FDME et la FNAS ont ainsi fusionné depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022 au sein de COEDIS, la Fédération des Distributeurs d'Équipements et Solutions Électriques, Génie Climatique et Sanitaires. Le nom de COEDIS fait référence aux notions de cohésion et de distributeurs professionnels.

COEDIS est une nouvelle structure représentative des intérêts de la

profession, avec 380 entreprises adhérentes, 4 000 points de vente, 40 000 salariés et 13 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Cette nouvelle Fédération présente de multiples atouts : une visibilité accrue des métiers la composant, un poids et une représentativité bien plus significatifs, une plus grande d'efficacité de traitement des dossiers, dans le respect des spécificités des métiers et avec l'équité de traitement entre tous les adhérents.

## UNE NOUVELLE FÉDÉRATION POUR MIEUX RELEVER COLLECTIVEMENT LES DÉFIS MAJEURS DE DEMAIN

COEDIS est en veille permanente afin d'anticiper et décrypter les évolutions techniques, normatives, réglementaires, sociétales et RSE qui vont impacter ses Adhérents.

COEDIS consolide son expertise et développe des services adaptés pour accompagner ses Adhérents dans leur compréhension de ces mutations ; la fédération les aide à renforcer leur savoir-faire et à anticiper les évolutions de leur métier afin de leur permettre de créer davantage de valeur ajoutée sur leurs marchés, les positionner comme acteurs essentiels de ces évolutions majeures au sein de la filière professionnelle et garantir la satisfaction de leurs clients.

La nécessaire transformation de leur savoir-faire différenciant et de leur métier les conduit à concilier leur expertise historique avec des pratiques de plus en plus digitalisées. Dans ce cadre, en lien avec FAB-DIS et ETIM, COEDIS propose des outils spécifiques créés pour et par la filière, dans un esprit de simplification et de promotion de l'innovation. COEDIS s'implique également dans les questions de formation afin d'accompagner ses Adhérents dans leurs problématiques d'attractivité des métiers, de recrutement et de montée en compétence de leurs salariés.

COEDIS développe son expertise, notamment dans le domaine de l'environnement et de la RSE, en s'appuyant sur les compétences de GEOD, la confédération des distributeurs du bâtiment et de l'industrie, qu'elle a créée en 2020 avec la Fédération Nationale de la Décoration et qui reste ouverte aux autres Fédérations de ce secteur qui voudront la rejoindre.

L'un des engagements forts de COEDIS est de consolider le dialogue avec les acteurs de la filière du second œuvre du bâtiment pour co-construire des réponses ambitieuses, tout en restant réalistes, aux défis auxquels nous devons tous faire face. ■

**SMARTISAN**

**TRANSITION NUMÉRIQUE DES ARTISANS DU BTP**

# Avec Smartisan, découvrez gratuitement les solutions simples pour gagner une demi-journée par semaine !

**Le nouveau programme de formation Smartisan a été sélectionné dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Gouvernement et financé par France Relance, pour former gratuitement 1 500 entreprises. Son objectif ? Faire progresser les artisans, TPE et PME du BTP en les aidant à améliorer leur compétitivité grâce à des outils numériques particulièrement adaptés.**

En France, 56 % des artisans travaillent plus de 50 heures par semaine<sup>1</sup>. La plupart d'entre eux cumulent plusieurs journées en une... Entre les devis, les factures, les relances et la gestion de leurs chantiers, les artisans passent entre 12 h à 15 h par semaine à subir un travail administratif qui correspond rarement à leur vocation ou à leur formation de base ! Il se trouve qu'aujourd'hui ces missions peuvent être sensiblement allégées par des outils numériques adaptés à leur secteur et à la taille de leurs entreprises.

## LES MEILLEURES SOLUTIONS NUMÉRIQUES...

Smartisan vise à faire gagner aux artisans ½ journée par semaine, en leur proposant les outils numériques parfaitement dimensionnés et en les formant gratuitement à ces solutions digitales.

Smartisan se positionne en effet comme « le chaînon manquant » entre les meilleures solutions numériques issues

de la French Tech et les entreprises artisanales qui ont peu de temps pour s'informer sur les bons outils de gestion. Car si les solutions pour les grosses entreprises existent et commencent à se diffuser plus largement, elles sont rarement adaptées aux petites structures.

## ... ADAPTÉES AUX PROBLÉMATIQUES DES ARTISANS

Smartisan s'adresse aux TPE et PME de 0 à 10 salariés et a pour cela cherché des solutions dédiées à cette population. Les solutions proposées conviennent spécialement aux professionnels du bâtiment. La formation propose une sélection d'outils qui vont permettre de gérer de manière spécifique trois typologies de tâches quotidiennes que subit l'artisan :

- Gestion administrative (devis, factures, achats, dématérialisation...);
- Pilotage des chantiers (planning



**SMARTISAN**

**SESSION GRATUITE**

Financée par :    À l'initiative de :  

FRANCE NUM bpi france

Découvrez les solutions simples pour

**GAGNER 1/2 JOURNÉE PAR SEMAINE\* !**

smartisan.fr 

1 Baromètre Artisanité, conditions de travail et santé des artisans du BTP, 2019.

- des équipes, interventions...);
- Effort sur l'empreinte carbone (gestion des déchets et des stocks).

## UN PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT GRATUIT

Smartisan se déroule en trois étapes :

### 1. Sensibilisation collective, diagnostic individualisé

4 heures de formation chez le négociant ou le fabricant partenaire, sous forme d'un atelier interactif, en petit groupe de pairs, pour apprendre à gagner ½ journée de travail par semaine sur la gestion de son entreprise. À la fin, le participant sort avec une ou plusieurs solutions précisément adaptées à son activité.

### 2. Prise en main

Une prise en main individuelle avec des démonstrations personnalisées par les éditeurs des solutions recommandées.

### 3. Expérimentation

Usage des outils et abonnements gratuits, sans engagement, pour démarrer sereinement.

## OÙ ET QUAND ?

Pour participer à une session de formation, il suffit de se rapprocher de son fournisseur distributeur habituel pour connaître la prochaine date ou de s'inscrire sur le site [www.smartisan.fr](http://www.smartisan.fr)

**La session est gratuite pour l'artisan car prise en charge par l'état.**

**Cette formation est basée sur un partenariat avec les distributeurs et les industriels, qui offrent ainsi un nouveau service à leurs clients artisans. ■**



## L'ARTISAN, UN GEEK QUI S'IGNORE ?

La formation Smartisan part du principe que les artisans sont déjà familiers du digital. En utilisant les plateformes de streaming, les services d'achat en ligne ou de livraison à domicile, les artisans sont des geeks sans le savoir !

Pour faciliter leur transition numérique, Smartisan privilégie des outils numériques utilisant la même ergonomie, à savoir des applications ou sites mobiles dont la prise en main est très intuitive.

Financée par :



À l'initiative de



## QUI SOMMES NOUS ?

Le programme Smartisan est porté par 3 experts du secteur.

Pierre Boumard, dirigeant de Brands ar Work, agence de communication 100% spécialisée bâtiment : « *Smartisan est un vrai apport pour les distributeurs auprès de leur cible d'artisans pour les fidéliser, leur faire **gagner des compétences et du temps**... bref de se différencier !* »

Diana Gonzalez, dirigeante de Constructech.Club, Club d'innovation pour les acteurs de la construction et l'immobilier : « *Ce ne sont pas les solutions numériques qui manquent, l'offre est foisonnante dans le secteur de la construction. Grâce à sa sélectivité, Smartisan garantit l'**adéquation des applications proposées aux besoins des artisans**.* »

Ara Shanazaryan, dirigeant de S.H.Conseil, partenaire de croissance et de transformation digitale des acteurs du bâtiment : « *A travers ce programme, nous souhaitons contribuer à l'appropriation du numérique par des entreprises du secteur. Mais nous voulons aussi contribuer à leur bien-être ! Car **qui dit meilleure gestion du temps dit meilleure qualité de vie**. Un bénéfice, et non des moindres, de cette formation.* »



De gauche à droite : Pierre Boumard, Diana Gonzalez et Ara Shanazaryan

# Colloque Avenir de la TNT : retours sur la seconde édition

**L'AFNUM, partenaire principal de la seconde édition du Colloque sur l'avenir de la TNT, remercie l'ensemble des participants et appelle les acteurs de l'audiovisuel à lancer, dès à présent, les opérations de modernisation de la TNT en vue des Jeux olympiques de 2024.**



L'Alliance Française des Industries du Numérique (AFNUM) se réjouit de son partenariat avec Smart Intégrations Mag autour du Colloque sur l'Avenir de la TNT, qui s'est déroulé le mardi 15 novembre 2022 à la Maison de l'Artisanat à Paris.

La première édition s'était déroulée en juin 2021 et avait réuni plus de 300 professionnels et acteurs de la filière audiovisuelle pour mettre en perspective la modernisation de la plateforme de la Télévision Numérique Terrestre (TNT). Depuis cette date, la loi a prévu le principe de cette modernisation et l'objectif de l'édition 2022 du Colloque était simple : mobiliser en vue de sa mise en œuvre l'ensemble des acteurs du secteur audiovisuel, qu'il s'agisse de chaînes de télévision, d'opérateurs de diffusion, de fabricants, d'élus, ou de représentants des pouvoirs publics.

Comme cela a été plusieurs fois évoqué pendant le Colloque, la TNT est non seulement un mode de réception de la télévision gratuit, anonyme et universel, mais aussi le mode de diffusion le moins énergivore, et donc le plus adapté à l'atteinte des objectifs de réduction de l'empreinte environnementale du secteur audiovisuel. Ainsi que l'AFNUM l'a présenté lors de la table ronde organisée sur ce sujet, les fabricants de téléviseurs maîtrisent de mieux en mieux l'impact environnemental de leurs produits grâce, notamment, à la mise en place de l'indice de réparabilité et, prochainement, de l'indice de durabilité et du fonds réparation.



**Interview**  
**Jean-Louis Bossard**  
Président délégué à l'électronique de FEDELEC

[HTTPS://YOUTU.BE/AKEEB3AGMYU](https://youtu.be/AKEEB3AGMYU)

La modernisation de la TNT est indispensable à sa pérennité et implique la diffusion de programmes en Ultra Haute Définition (UHD) et la proposition de services interactifs enrichis. Le

Colloque a été l'occasion pour plusieurs représentants de l'AFNUM de s'exprimer sur la compatibilité de la chaîne de réception avec ces technologies, que ce soit pour la distribution des signaux dans

les bâtiments ou pour les téléviseurs, dont près de 60 % du parc installé sera compatible avec l'UHD d'ici 2024.

Afin de démontrer les atouts de la réception en UHD, l'AFNUM a souhaité mettre en place une exhibition des téléviseurs de ses adhérents pour montrer les dernières innovations en matière d'image, de son, d'interactivité

et de facilité d'usage. Les quatre plus grands fabricants de téléviseurs membres de l'AFNUM ont ainsi pu montrer à l'ensemble des participants, de manière concrète, ce à quoi pourra ressembler la TNT modernisée.

Si les industriels ont pu démontrer lors du Colloque qu'ils étaient prêts pour la modernisation de la TNT, aucun service

en UHD n'est encore disponible pour les téléspectateurs, en dehors de quelques diffusions expérimentales. Aussi, l'AFNUM appelle les pouvoirs publics et les éditeurs à s'engager, dès à présent, pour le lancement de services en UHD en vue des Jeux olympiques de 2024, et ce afin d'assurer la pérennité de la TNT au service de l'ensemble de nos concitoyens. ■



## A PROPOS DE L'AFNUM

L'AFNUM (Alliance Française des Industries du Numérique) représente, en France, les industriels de la réception et du traitement des signaux TV, des réseaux de communications, de l'électronique grand public, du secteur IT, de l'impression, de la photographie et des objets connectés. Le poids économique en France des entreprises adhérentes de l'AFNUM est de 130 000 emplois pour 29 milliards d'euros de chiffre d'affaires. L'AFNUM est membre de la FIEEC, du MEDEF et de Digitaleurope



## FEDELEC MEMBRE ACTIF DE L'ÉVOLUTION DE LA TNT

Dans le cadre de la préparation du colloque, Jean-Louis Bossard, Président Délégué à l'électronique, a réalisé un entretien vidéo pour Smart Integration Mag sur l'avenir de la TNT (voir Fedelette supplément au numéro Automne 2022 de Profession Electricien Electronicien).



De même, FEDELEC a pris part à ce colloque et a été représentée par **Eric Wetzel**, Président de la Commission Antenne : « Dans cette rencontre, a surtout été évoquée la modernisation de la plateforme numérique et pas la télévision numérique terrestre à proprement parler.

J'ai rappelé ce qu'est FEDELEC et j'ai présenté les travaux de notre fédération depuis le début de la mise en place de la TNT en 2005.

J'ai également parlé de nos attentes vis-à-vis de l'UHD qui devrait apparaître à l'horizon 2024. Elle permettra une sensible amélioration de la réception image et son : j'ai pu le constater dans ma région où nous recevons les chaînes allemandes, qui diffusent déjà en UHD. J'ai l'impression qu'en France nous pourrions réaliser cette modernisation beaucoup plus tôt que ce qui est prévu au calendrier gouvernemental. Sur le plan matériel nous sommes prêts et les téléviseurs vendus depuis 4 ans sont compatibles. Qu'attendons-nous ? »

# Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, plus de 38 132 sites 5G et 62 618 sites 4G autorisés par l'ANFR en France

L'Agence nationale des fréquences (ANFR) actualise son observatoire mensuel des déploiements des réseaux mobiles ainsi que Cartoradio.fr, plateforme cartographique qui répertorie l'ensemble des sites radioélectriques autorisés sur le territoire français.

Au 1<sup>er</sup> janvier, l'ANFR a autorisé au total **63 102 sites de réseaux mobiles en France, toutes générations confondues** (+ 245 sur le mois de décembre).

## DÉPLOIEMENT DE LA 5G

**38 132 sites 5G sont autorisés en France par l'ANFR, dont 164 sites en Outre-Mer.**

29 315 sites 5G sont déclarés techniquement opérationnels par les opérateurs de téléphonie mobile. La quasi-totalité de ces implantations 5G sont autorisées sur des sites existants, déjà utilisés par les technologies 2G, 3G ou 4G. Seuls 4 sites n'hébergent que de la 5G.

Sur le mois de décembre, les sites 5G autorisés ont donc augmenté de 1,5 %. Selon les déclarations des opérateurs, 76,9 % des sites autorisés sont techniquement opérationnels.

En France, quatre bandes de fréquences permettent actuellement de fournir un service 5G :

- 20 881 sites 5G sont autorisés dans la bande 700 MHz (Free Mobile), dont 16 519 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 5 sites 5G sont autorisés dans

la bande 1 800 MHz en Guyane (Outremer Telecom) ;

- 16 722 sites 5G sont autorisés dans la bande 2 100 MHz (Bouygues Telecom, Orange, SFR et Outremer Telecom), dont 10 648 sont déclarés techniquement opérationnels ;
- 23 291 sites 5G sont autorisés dans la nouvelle bande 3,5 GHz (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange, SFR et SRR), dont 16 228 sont déclarés techniquement opérationnels.

Certains des sites autorisés sont mutualisés : la somme des sites autorisés par bande de fréquences est plus élevée que le total des supports autorisés.

## DÉPLOIEMENT DE LA 4G

**Au 1<sup>er</sup> novembre, 62 618 sites 4G sont autorisés en France par l'ANFR.**

En métropole, 59 377 sites 4G sont autorisés, dont 54 694 sont en service.

Les autorisations de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de novembre : elles se sont accrues de 0,5 %. Les autorisations de sites 4G ont poursuivi leur progression sur le mois de décembre : elles se sont accrues de

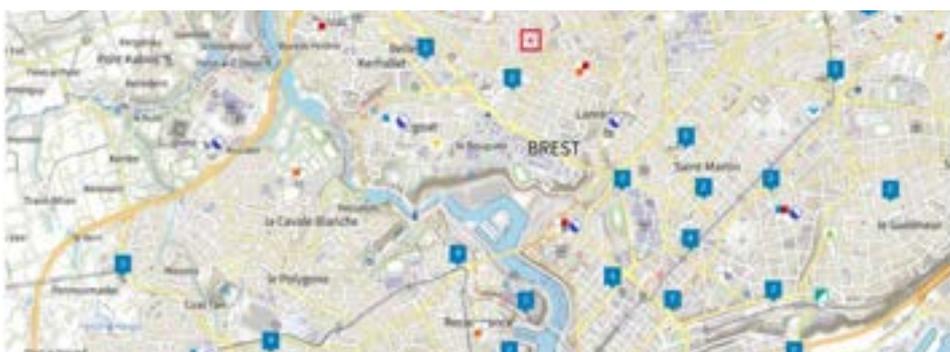
0,6%. Les mises en service de sites 4G ont, quant à elles, augmenté de 0,8 %.

Le bilan des sites 4G mis en service en métropole s'établit comme suit :

- Orange (28 975 sites, + 182 en décembre 2022) ;
- SFR (24 265 sites, + 173 sur la même période) ;
- Bouygues Telecom (24 340 sites, + 234 sur la même période) ;
- Free Mobile (23 524 sites, + 272 sur la même période).

Outre-Mer, 3 241 sites sont autorisés pour la 4G, dont 2 987 en service. Le mois de décembre a été marqué par les premiers accords d'implantation de stations de Telco OI à La Réunion en bande 2 100 MHz et 5G en bande 700 MHz ainsi que les premiers accords d'implantation de stations d'Orange 4G en bande 700 MHz à Mayotte.

Pour voir avec précision, dans un territoire donné, la situation du déploiement des réseaux mobiles, le site Cartoradio.fr permet de zoomer sur une zone de votre choix et de voir quels sont les sites autorisés par l'ANFR, et pour quel opérateur : [www.cartoradio.fr](http://www.cartoradio.fr) ■



Le mini-site d'information de l'ANFR sur la 5G :

[HTTP://5G.ANFR.FR](http://5g.anfr.fr)



# CFA DUCRETET : 30 ans après

**Le Réseau DUCRETET vient de fêter ses 30 ans. Né en 1992 avec le premier Centre de Formation d'Apprentis créé par et pour la profession, c'est aujourd'hui un spécialiste reconnu à dimension nationale en matière de formation aux métiers de la vente et de la réparation de l'électroménager, du multimédia et des objets connectés, mais aussi des télécommunications et des infrastructures numériques.**

Les valeurs, les réalisations et les enjeux de Ducretet étaient à l'honneur lors de la soirée d'anniversaire qui s'est déroulée le 17 novembre dernier à l'espace Saint Martin (Paris 3<sup>ème</sup>).

Les nombreux invités présents ont apprécié les sujets abordés et la qualité des échanges des intervenants des trois tables rondes.

Des messages forts ont été passés autour de l'écoute des besoins, de la passion, de la qualité, de la transmission des compétences et des ambitions qui animent le réseau Ducretet depuis sa création.

## UNE ADAPTATION CONSTANTE AUX BESOINS

Le premier CFA DUCRETET a été créé en 1992, en Ile-de-France, à l'initiative de plusieurs acteurs, dont FEDELEC, la FENACEREM et Thomson. A une période où l'électronique se généralisait dans les produits de l'habitat, la création de ce CFA répondait aux besoins croissants des entreprises du secteur, en formant, par la voie de l'apprentissage, des vendeurs et des techniciens spécialisés.

Compte tenu de son succès, le CFA DUCRETET IDF a développé des partenariats avec d'autres établissements qui constituent le Réseau DUCRETET.

Les CFA du Réseau DUCRETET forment aujourd'hui aux métiers de la vente et de la réparation de l'électroménager, du multimédia et des objets connectés, ainsi qu'aux métiers des télécommunications et des infrastructures numériques. La capacité d'anticipation du réseau lui permet de s'adapter en permanence aux évolutions techniques et technologiques.

## UNE RÉPONSE POUR LES ENTREPRISES ET LES APPRENTIS

Pour les entreprises, le Réseau Ducretet est un vivier de jeunes talents compétents pour opérer dans ces domaines.

Pour les apprentis, le Réseau Ducretet est un chemin garanti vers l'emploi, avec 92% d'insertion professionnelle. Ce succès repose sur une formation qui mobilise des moyens pédagogiques exceptionnels : accompagnement sur des plateaux de mise en situation, intervention de professionnels de terrain, apprentissage actif et pragmatique, ressources en ligne (classes virtuelles, e-learning...).

En 30 ans, le Réseau DUCRETET compte plus de 10 000 apprentis formés, et autant de contrats d'apprentissage avec les entreprises partenaires. Un beau chemin parcouru... et sans nul doute une longue route à l'horizon. ■



**FEDELEC EST MEMBRE FONDATEUR ET ADHÉRENTE DU RÉSEAU DUCRETET**



## BIENTÔT !

### LA FORMATION DE RÉPARATEUR CONSEIL D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (RC3E)

Suite à la parution de la loi AGECE et avec une demande croissante des consommateurs en matière de réparation, on constate un manque critique de techniciens et de réparateurs qualifiés et l'absence de formations adaptées. Un nouveau titre vient répondre à ce besoin.

La formation vise à former des experts en réparation des produits électroniques, capables de prescrire, accompagner et conseiller les clients et d'assurer la maintenance et le dépannage des produits aux composants.

Le RC3E de niveau 4 sera présenté à la commission RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) de France Compétences au mois de janvier.

Le référentiel est prêt et comme les autres certifications, il vise un cursus en 1 an et principalement en apprentissage.

En savoir plus :  
[HTTPS://WWW.DUCRETET.NET/](https://www.ducretet.net/)



## Championnat « Le Monde de l'électricité » : 30 ans d'un partenariat réussi

Chaque année scolaire, le Championnat FEDELEC permet la rencontre entre la filière électricité/électronique et le monde de l'enseignement, entre les professionnels d'aujourd'hui et ceux de demain. Un succès qui dure depuis 30 ans.

Au début des années 1990, Claude GICQUEL, alors Président de FEDELEC, a l'idée de renforcer les liens entre le monde professionnel et celui la formation, en choisissant une approche originale. Avec trois organismes partenaires, l'APCM (devenue CMA France), l'ISM (Institut Supérieur des Métiers) et l'association PROMOTELEC, FEDELEC crée le premier « jeu-concours » destiné aux apprentis électriciens, avec le soutien de multiples partenaires de la filière électricité/bâtiment. Objectif : *« Nous souhaitons, tous ensemble, donner aux jeunes l'occasion de découvrir l'environnement des entreprises qui les accueillent, les organismes et partenaires qui les aideront comme compagnon puis, peut-être, comme artisan. L'équipe, autour de son professeur, trouvera dans la préparation l'occasion d'aborder des concepts techniques indispensables ».*

### UN ÉVÉNEMENT ÉVOLUTIF, RÉPONDANT AUX BESOINS

Lancé à la rentrée scolaire de septembre 1992, le « jeu-concours » se déroule dans ses premières éditions uniquement sur dossier : les jeunes doivent répondre à de nombreuses questions sur les organismes partenaires et sur les

techniques. Seules les trois équipes gagnantes, sélectionnées par un jury représentatif, viennent recevoir leur prix à Paris.

Peu à peu, l'organisation évolue afin de rester au plus près des besoins des participants et partenaires : aujourd'hui, le « jeu-concours » est devenu le « championnat » ; les dossiers sont enrichis d'un « mini projet » facultatif ; le jury sélectionne à partir de ces dossiers 12 équipes qui se qualifieront pour la finale. Celle-ci se déroule à Paris sous la forme d'une journée de quiz réunissant apprentis, professeurs, maîtres d'apprentissage, constructeurs et organismes de la filière. Le lendemain, une cérémonie de remise des prix se déroule à CMA France pour les trois équipes gagnantes. De nombreux cadeaux viennent récompenser tous les participants.

### UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Le succès et le secret de longévité de cet événement tiennent sans doute au fait que chacun y trouve son avantage. Les organisations et partenaires de la filière ont une bonne occasion de développer leur notoriété et prendre dès aujourd'hui un premier contact



avec les professionnels de demain. Pour les enseignants, le championnat est un soutien pédagogique venant de manière ludique en complément de la formation. Pour les établissements d'enseignement, il constitue un moyen de développer leur notoriété. Quant aux apprentis, ils apprennent à travailler en équipe et ont l'occasion de rencontrer dès maintenant les partenaires de leur future vie professionnelle... sans oublier



le voyage à Paris et les nombreux cadeaux reçus !

Au fil des années, le Championnat a ainsi permis de mobiliser de nombreux partenaires, maitres d'apprentissage, professeurs et directeurs de CFA. Il a acquis au fil des ans ses fidèles tout en restant ouvert à de nouveaux arrivants. De plus en plus souvent, les patrons qui accompagnent leurs apprentis dans le championnat sont d'anciens participants. Un signe de longévité qui ne trompe pas. ■

## DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT

Le principe du championnat est simple : accompagner tout au long d'une année scolaire des apprentis en électrotechnique, par un dossier de sélection, jusqu'à la finale qui se tient en région parisienne au début de l'été.

- Le dossier se compose de questions posées par les organisateurs et les partenaires du championnat sur des sujets variés et complémentaires : les normes, les règlements, la technique, les organismes de la filière... En outre, afin d'obtenir des points supplémentaires (« bonus »), les équipes qui le souhaitent peuvent également soumettre, en complément, un mini-projet technique correspondant à un chantier plausible, assorti du devis.
- En juin, les dossiers sont examinés par un jury qui sélectionne 12 équipes finalistes. Pour la finale, ces équipes s'affrontent dans des séries de quiz liés à l'électricité, l'électronique ou de culture générale. Cette épreuve se déroule en plusieurs manches : trois tours d'éliminatoires, puis quarts de finales, demi-finales et finale, afin de désigner les trois équipes gagnantes.
- La journée s'achève par une soirée dans Paris avec l'ensemble des participants.
- La remise des prix pour les gagnants a lieu le lendemain de la finale.

## CE QUE LES ENSEIGNANTS EN PENSENT

**Le championnat permet de mettre en avant le CFA**

« Pour le championnat, je bénéficie du soutien du CFA qui est très content que je participe et assure la promotion de l'opération. Quand nous gagnons, les apprentis sont mis à l'honneur. Ils sont reçus par la Direction, qui fait venir le journal régional. Cela permet de mettre en avant le CFA en particulier et l'apprentissage en général. »

**Le championnat est un support d'enseignement**

« Grâce à la constitution du dossier de qualification, le championnat me permet de voir les sujets non assimilés, c'est excellent pour la formation : il sert de révision au programme de la première année et du début de la deuxième. Le groupe qui doit partir à la finale va ensuite se charger de l'écriture du dossier. Je tiens à ce qu'ils réalisent aussi le mini-projet, même s'il est facultatif, car c'est une étude de cas concret. »

**Le championnat valorise de travail en équipe**

« Je pense que l'esprit d'équipe est primordial : pour gagner, il faut avoir le bon comportement, comprendre qu'il y a quatre cerveaux dans le groupe et que l'un d'eux a sans doute la réponse. J'ai pu le constater lors des quiz : quand les jeunes ont saisi qu'au sein de l'équipe, il fallait écouter l'autre, cela s'est tout de suite passé beaucoup mieux pour eux. »

## ZOOM SUR LA 30<sup>ÈME</sup> ÉDITION

Comme chaque année, s'est déroulée la finale du Championnat des Apprentis à l'ESIEE de Noisy le Grand .

A l'issue du jury fin mai, les équipes sélectionnées se sont déplacées, de toute la France pour s'affronter dans des séries de quizz, (questions techniques, professionnelles ou de culture générale).

En fin de journée, les équipes gagnantes ont été nommées :

### 1. CFA de ARCHES (88)

Professeur : Michel LALLEMENT  
Apprentis : ARNOULD Yanis, CREUSOT Adrien, ELOY Adrien, MOUROT Arthur

### 2. CFA de FOIX (09)

Professeur: Julien NTSATOUMOU  
Apprentis : GROCHOLSKI Ludwik, JONES Edgar, HAQUE MD Amdadul, LE FUR Léo

### 3. CFA de TOULOUSE (31)

Professeur : Yann MATHEVON  
Apprentis : BOUDOYA Gaétan, POEUF Théo, PREAUX Clément, MATHARAN Luca

Le lendemain tous ces jeunes ont été emmenés pour une visite au LinkyLab d'ENEDIS (premier centre de test de compteurs communicants en Europe).

Une présentation du Groupe ENEDIS a été donnée par le Directeur de la Formation et Pierre PRAMAYON avec une sensibilisation sur le recrutement de jeunes diplômés dans les prochaines années.

Un déjeuner pris en commun sauf pour les 3 équipes lauréates attendues à la CMA France à Paris pour la remise officielle des prix, par les sponsors partenaires et le Directeur de Formation de la CMA FRANCE Monsieur PERFETTI. ■



# Avec les solutions Ecomatic, afficher 19° permet de ressentir 22° en confort

La société Ecomatic installe des plinthes ou des seuils chauffants devant les parois froides, les baies vitrées ou les murs humides. Objectif : supprimer la sensation de froid pour inciter les consommateurs à baisser le thermostat et ainsi réaliser des économies d'énergie tout en diminuant la facture de chauffage.

Il existe une information capitale que tous les spécialistes de la météo scrutent avec attention : le ressenti. En effet, il suffit souvent d'un petit rien pour changer la perception que nous avons tous de la température. "On n'y pense pas souvent, mais en améliorant le ressenti, il est possible d'avoir un delta de 3°C par rapport à la température affichée sur le thermostat" explique Fabien Hullah, fondateur d'Ecomatic.

## SUPPRIMER LA SENSATION DE FROID AFIN DE FAIRE BAISSER LA NOTE

Nous en avons tous fait l'expérience : parfois, même quand aucune fenêtre n'est ouverte, nous éprouvons une désagréable sensation de fraîcheur. L'explication est très simple. En position assise, le corps a besoin de chaleur et la peau est donc plus sensible au rayonnement froid des murs et vitrages. C'est à ce niveau-là qu'intervient le chauffage par plinthes : il répartit la diffusion de chaleur uniformément tout

le long des murs périphériques. Il crée ainsi un **voile thermique ascendant qui empêche le froid de pénétrer.**

La surface des murs monte en température (jusqu'à 1,5 m du sol) et forme ainsi un immense mur rayonnant (4 ml de plinthes = 6 m<sup>2</sup> de surface rayonnante) qui diffuse une chaleur douce et homogène dans tout le volume de la pièce.



## ALLIER CONFORT, ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET GAIN DE PLACE

Grâce au chauffage par plinthe d'Ecomatic, il est possible d'obtenir un meilleur confort (suppression de la paroi froide), un gain de place (plinthes de 15 cm de hauteur et 3 cm d'épaisseur avec de multiples finitions) et des économies substantielles (diminution de la consommation grâce à un ressenti supérieur à la température affichée).

## DES SOLUTIONS ADAPTÉES À TOUS LES BESOINS

Les plinthes chauffantes sont disponibles en trois formats : hydraulique, électrique et bi-énergie.



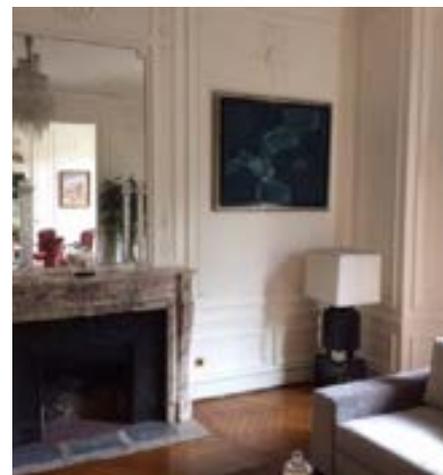
Egalement disponible en électrique, hydraulique et bi-énergie, le seuil chauffant a été développé pour **répondre au problème de parois froides** devant les baies vitrées coulissantes de plain-pied. Il s'utilise également pour la connexion entre 2 plinthes au niveau du passage de porte, ou sous les meubles des cuisines équipées. D'une épaisseur de 15 mm et d'une largeur de 100 mm, cette solution peut se poser en saillie ou encastrée pour venir à fleur du carrelage ou parquet.

## L'EXCELLENCE DU MADE IN ALSACE

Ecomatic est une entreprise familiale pionnière : depuis 18 ans, elle est le **seul fabricant français** de plinthes et seuils chauffants.

Basée en Alsace, elle travaille principalement avec des artisans locaux avec la volonté de **valoriser les circuits courts et le Made in France.**

De plus, Ecomatic conçoit ses produits dans le **respect de l'environnement.** ■



[HTTPS://WWW.ECOMATIC.FR/](https://www.ecomatic.fr/)

# BePOSITIVE

Le salon de la transition énergétique

21 > 23 mars 2023 Eurexpo | Lyon | France



CONSTRUISSONS ENSEMBLE  
UN MONDE DÉCARBONÉ

Trouvez toutes  
les solutions pour  
vos projets sur  
**BePOSITIVE 2023 !**



Nouveaux systèmes  
énergétiques



Solutions  
constructives



Énergie  
dans le bâtiment



Bois énergie  
Flam'expo

## Un programme riche

- > Espace conférences
- > Ateliers thématiques
- > Forum exposants
- > Campus emploi-formation
- > BePOSITIVE Awards, concours de l'innovation

**VOTRE BADGE  
D'ACCÈS GRATUIT SUR  
BEPOSITIVE-EVENTS.COM  
AVEC LE CODE PPGEN**



**HOTLINE VISITEURS :** hotlinevisiteurs@gl-events.com - +33 (0)4 78 176 216



Fonds d'Assurance Formation  
des Chefs d'Entreprise Artisanale

## Artisans et Commerçants de l'électronique et de l'électroménager

Plus seulement les stages techniques pointus, car la maintenance de second niveau se réduit et se concentre.

Mais aussi des formations techniques plus larges sur les nouvelles gammes de produits, afin de permettre à l'artisan de connaître l'utilisation, la connectique et le premier diagnostic du maximum de produits.

Des formations pour répondre aux marchés développés par le numérique, la TNT, les opérateurs Internet.

Les techniques de vente spécifiques aux produits de l'électronique et de l'électroménager, en magasin, mais aussi chez le client et en collectivité.

La valorisation et la vente des services proposés par l'artisan.

La stratégie des entreprises : comment faire les bons choix pour l'avenir de son entreprise ?

**Face à des telles mutations :**

**NE PAS ÉVOLUER, C'EST DISPARAITRE !**

Forte de cette conviction, FEDELEC se mobilise sur une priorité :

**LA FORMATION CONTINUE DES PROFESSIONNELS**



14 Rue Chapon  
CS 81234

75139 PARIS CEDEX 03

Tél. : 01 53 01 05 22

[www.fafcea.com](http://www.fafcea.com)

### **Pourquoi ?**

Se former, c'est acquérir les nouvelles compétences nécessaires au maintien et au développement de votre entreprise.

### **Comment ?**

Grâce au FAFCEA, le fonds qui aide au financement de vos stages et de ceux de votre conjoint.

**PRENEZ CONTACT AVEC VOTRE PÔLE FEDELEC DANS VOTRE RÉGION**